

Le comité Mis et Thiennot veut faire changer la loi



Une soixantaine d'adhérents avaient pu se déplacer pour cette assemblée générale du comité de soutien Mis et Thiennot où il a beaucoup été question du rejet de la sixième requête en révision. - dr

Châteauroux. Nouveau cheval de bataille pour le comité Mis et Thiennot : faire amender la loi relative à la révision et au réexamen d'une condamnation.

L'assemblée générale du comité de soutien Mis et Thiennot qui s'est tenue vendredi soir, a été logiquement dominée par le récit de la sixième et dernière requête en révision du procès, jugée le 16 mars dernier à Paris. Devant une soixantaine de personnes, la présidente, Helga Pottier, a redit à quel point ils étaient « *déçus et scandalisés* » par le délibéré : selon les magistrats, les aveux obtenus sous la torture de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, pour le meurtre d'un garde-chasse en décembre 1946, dans l'Indre, et le parti pris idéologique du commissaire Daraud qui a mené l'enquête, ne constituent pas des faits nouveaux. D'où l'impossibilité de réviser le procès. « *Les magistrats étaient très mal à l'aise devant leur décision. Ils sont partis en rasant les murs* », se souvient Léandre Boizeau, auteur d'un livre sur l'affaire Mis et Thiennot, *Ils sont innocents* ! Malgré ce nouvel échec, une septième requête verra le jour. Le comité ne baisse pas les bras.

« *Le président de la commission nous a lancé qu'il fallait s'adresser au législateur pour amender la loi relative à la réforme des procédures de révision et de réexamen d'une condamnation pénale définitive, afin que tout aveu obtenu sous la contrainte entraîne automatiquement la révision d'un procès* », ajoute Helga Pottier. Chose faite : « *On a pris rendez-vous avec le législateur et on lui a fait parvenir une proposition de loi* ».

« *Voilà le sens de notre combat pour les années à venir. On a rencontré notre député et celui de l'Indre-et-Loire. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour interpeller les députés* », lance Léandre Boizeau.

Un espace Mis- et-Thiennot bientôt à Châteauroux

Le comité Mis et Thiennot peut en tout cas compter sur le soutien de nombreux élus locaux. Beaucoup n'ont pas hésité à organiser des projections du documentaire de Dominique ADT, *Présumés coupables*, et à donner les noms Mis et Thiennot à des rues ou des salles de leur commune. Un prochain Espace Mis-et-Thiennot sera d'ailleurs inauguré au mois de juin, dans le quartier Beaulieu de Châteauroux. « *Donner le nom d'un lieu Mis et Thiennot, c'est se battre pour la justice. Il n'y a aucune couleur politique dans ce geste.* »

L'assemblée s'est achevée après plusieurs propositions de ses adhérents pour élargir leur combat : créer une pétition sur Internet, préparer un argumentaire en anglais, allemand et espagnol pour la presse étrangère, ou encore baisser de moitié l'adhésion des moins de 18 ans au comité.

elodie.corvee@nrco.fr

Élodie Corvée